



Engrais azotés : triplement des prix, risque de pénurie

Vite des mesures d'urgence !

Paris, le 21 octobre - Depuis un an, les prix de l'azote ont triplé et de jours en jours les risques de pénurie en France se précisent. A ce stade, le surcoût pour l'agriculture française pourrait atteindre 4 milliards d'€, sans tenir compte de la hausse des autres charges notamment le coût du gaz nécessaire au séchage du maïs. Les producteurs de grandes cultures appellent ainsi le ministre de l'Agriculture et la Commission européenne à prendre d'urgence des mesures temporaires de suspension des barrières tarifaires à l'importation sur l'azote et à étudier toute mesure de nature à soulager la facture pour les agriculteurs.

La hausse des prix des engrais azotés est liée à celle du gaz, qui est la matière première de base de leur fabrication. Cette hausse pour l'agriculteur est encore amplifiée par l'existence d'un droit à l'importation *ad valorem*, c'est à dire fonction de son prix (6,5%), ainsi que des taxes antidumping. L'Europe et plus encore la France dont la dépendance aux importations est élevée ont vu les prix augmenter dans des proportions sans commune mesure par rapport au reste du monde.

Les agriculteurs sont d'autant plus inquiets qu'ils rencontrent actuellement des difficultés à s'approvisionner en engrais en prévision du printemps prochain (période d'utilisation), les positionnant dans une situation de grande incertitude par rapport aux mois à venir.

Cette situation vient se greffer à une forte hausse de l'ensemble des engrais (phosphate, potasse), du gaz utilisé pour sécher la récolte de maïs qui débute (à point d'humidité constant, de l'ordre de 15% par rapport à 2020) ou encore des carburants nécessaires au travail agricole. C'est ainsi l'ensemble de nos moyens de production qui est durement affecté. L'impact économique pourrait dépasser 40.000€ sur la campagne pour une exploitation moyenne de grandes cultures !

Les producteurs de grandes cultures doivent aussi vendre leurs productions au prix mondial sur un marché ouvert, alors qu'ils achètent les engrais sur un marché européen protégé par des droits de douane et des taxes antidumping. Cette situation, profondément injuste en temps ordinaire, devient aujourd'hui insupportable.

Ainsi, Eric Thirouin (Président de l'AGPB), Daniel Peyraube (Président de l'AGPM), Franck Sander (Président de la CGB) et Arnaud Rousseau (Président de la FOP) appellent à une prise de conscience au niveau français et européen. Ils indiquent que « *de notre capacité à fertiliser nos cultures, dépend notre capacité à les produire qui elle-même, est la condition sine qua non pour assurer la souveraineté alimentaire à l'échelle de notre pays et de notre continent* ». Ils réclament donc « *une levée immédiate et temporaire des barrières tarifaires à l'importation des engrais azotés pour sécuriser notre capacité d'approvisionnement* » et demandent que soient décidées de toute urgence des « *mesures d'accompagnement face à ce surcoût pour des milliers d'exploitations* ».

Contact presse :

AGPB	AGPM	CGB	FOP
Hamza Chemrakhi	Anne KETTANEH	Carine ABECASSIS	Thibaut LEDERMANN
01 40 07 34 27	06 83 22 05 01	01 44 69 41 36	06 50 69 20 08